

L'extrait des Règles de gestion dortoir étudiant de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine et du Règlement sur le dortoir étudiant de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine

- Le logement dans le dortoir d'étudiants est prévu dans le cadre d'études à l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine et seulement pour la période de l'étude.
- L'espace individuel dans une chambre d'étudiant pour un habitant est de 6 mètres carrés.
- L'accès à l'auberge pour les étudiants résidants dans le dortoir d'étudiants est ouvert 24 heures sur 24.
- Pendant les heures de la nuit (de 23.00 à 06.00), les résidants peuvent sortir de l'auberge seulement avec une raison valable.
- Chaque résident doit avoir une coupe-file d'un standart établi et la garder soigneusement. Il faut entrer dans le dortoir d'étudiants par l'entrée principale et le poste de gardiennage.
- Chaque résident doit payer à temps pour leur séjour dans le dortoir d'étudiants.
- Si un résident a envie de quitter l'auberge pour une longue période, il doit obligatoirement informer le gérant du dortoir d'étudiants.
- Si l'administration de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine a des raisons objectives pour déplacer un résident dans une autre pièce de l'auberge ou dans un autre dortoir d'étudiants, le résident est obligé de se déplacer.
- Les étudiants demeurent principalement dans le dortoir d'étudiants de l'Université, qui est plus près de leur lieu d'étude.
- Les résidents sont obligés de lire et signer le Règlement sur le dortoir d'étudiants de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine et les Règles du régime interne du dortoir d'étudiants de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine.
- Dans le dortoir d'étudiants de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine il existe les normes et les principes d'un État démocratique et laïque de Russie, de sorte que toute discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, l'idéologie, etc. est strictement interdite, la personne, qui en contrevient, sera expulsée de l'auberge.

- Dans l'auberge il faut se tenir calme, poli et bien élevé, éviter de crier, la grossièreté, le langage grossier et de manifestations de toutes sortes de violence et d'agression. **Pendant la période de 22.00 à 8.00 dans le dortoir doit être calme.**

- A l'auberge il est strictement interdit de boire de l'alcool, être dans un état d'ivresse, le tabagisme (y compris la narguilé de fumer et les cigarettes électroniques), l'usage de drogues, être dans un état d'ivresse narcotique.

- Chaque résident doit garder sa chambre propre et bien rangé. Faire le ménage quotidiennement, descendre la poubelle tous les jours. Faire le nettoyage humide au moins deux fois par semaine.

- Dans chaque chambre vous devez choisir le responsable, qui prépare l'horaire de ménage. Vous mettez cet horaire à la porte à l'intérieur de votre chambre.

- Les résidents doivent respecter l'administration de l'auberge, parler avec eux poliment, calmement et respectueusement.

- Il est interdit d'endommager à la propriété du dortoir d'étudiants: meubles, murs, portes, fenêtres et tout autre équipement de l'auberge. Résident qui a causé des dommages à la propriété doit assumer la responsabilité financière complète.

- Les résidents peuvent recevoir des visites à l'auberge seulement à l'heure prévue: de 18.00 à 21.00. Il est interdit de recevoir des visiteurs à l'état d'ivresse alcoolique/narcotique, avec un cerveau en dérive, des malades infectieux.

- Le résident est obligé d'utiliser avec ménagement des endroits communs: salle de douche, WC, cuisine, salle de bains, les couloirs, les salles de classes et d'autres.

- Le résident est obligé de garder son espace bien rangé quotidiennement.

- Le résident est obligé de ventiler sa chambre quotidiennement.

- Le résident est obligé d'informer immédiatement le gérant sur tous les défauts dans l'auberge et décrire le souci dans le cahier spécial qui se trouve au poste de gardiennage.

- Le logement dans le dortoir n'est utilisé que pour y demeurer, son utilisation dans le but commercial, religieux et autres est interdite.

- Le résident doit participer à nettoyage de la cuisine à son étage selon l'horaire de ménage.
- Les débris de la chambre doivent être imposés que dans des conteneurs spéciaux situés dans la cour de l'auberge. Descendre la poubelle dans la cuisine et d'autres lieux communs est strictement interdit.
- Le résident est obligé de lire les annonces affichées sur les panneaux d'affichages à l'auberge.
- Le résident est obligé d'utiliser avec précaution l'électricité, de la chaleur et de l'eau dans l'auberge.
- Le résident, qui a commis une contravention dans le dortoir, doit fournir une explication écrite pour ce délit à l'administration. Après cela, il doit se présenter à l'heure prévue à la commission disciplinaire de l'Université pour l'examen des circonstances de contravention et de déterminer les mesures disciplinaires appropriées.
- Il est strictement interdit de résider dans une autre pièce que celle où le résident a été réglé selon les règles de l'administration.
- S'il y aura des occasions de gêne dans le dortoir, l'étudiant doit s'adresser au gérant ou au directeur du complexe de dortoir de foyers d'étudiants.

Consignes de sécurité incendie dans le dortoir.

- Le respect des règles et des règlements de sécurité incendie dans l'auberge - l'exigence principale pour les résidents, c'est une garantie de vie et de la santé.
- A l'auberge il est interdit d'utiliser du feu nu: allumettes, briquets, etc. Les contrevenants à cette exigence seraient expulsés de l'auberge.
- A l'auberge il est interdit d'utiliser d'appareils électriques puissants: fours à micro-ondes, grille-pain, autocuiseur électrique, transformateurs d'aliments, cheminées, bouilloires, etc.
- Dans le dortoir il est interdit d'utiliser le vieux (plus de 10 ans) de réfrigérateurs et de téléviseurs, des réfrigérateurs qui ont des défauts (pas fermer hermétiquement la porte, une violation du câblage, etc.). Tous les réfrigérateurs sont autorisés à utiliser dans l'auberge qu'après l'inspection d'électricien.
- Il est interdit d'encombrer les issues de secours (même par les petites objets).

- Les résidents doivent quitter l'auberge par les issues de secours en entendant le premier message acoustique de secours. Pendant l'évacuation, vous devez être calme et attentionné, ne paniquez pas, prenez avec vous vos papiers et des vêtements chauds.
- Tous les résidents doivent participer à la séance d'entraînement didactique d'évacuation en cas d'incendie, etc.
- Il est interdit de mettre des plats chauds sur la surface des matériaux combustibles (bois, tissu, etc.).
- Il est interdit d'utiliser les tes et les rallonges.
- Vous pouvez utiliser des filtres de réseau avec un certificat de qualité.
- Il est interdit d'utiliser des feux d'artifice, pétards, feux de Bengale, etc.
- Il est interdit d'utiliser des guirlandes. L'éclairage de la chambre n'est autorisé que par les luminaires installés par les travailleurs de l'auberge. Toutes les lampes apportées doivent être examinées par l'électricien. L'éclairage avec des éléments de matériaux combustibles (appliques, lampadaires, etc.) est interdit.
- Ne laissez jamais le fourneau sans surveillance dans la cuisine. Si un résident a terminé cuisiner, il est obligé d'éteindre la cuisinière.
- Une prise est autorisée à se connecter un seul appareil.
- Ne laissez jamais sans surveillance les appareils branchés (ordinateurs, téléphones, imprimantes, ordinateurs portables, tablettes, etc.).
- S'il y aura un raté d'appareil, il faut immédiatement cesser de l'utiliser et appeler l'électricien de l'auberge.
- **Tous les violateurs des règles et des règlements de sécurité incendie dans le dortoir seront traduits en justice disciplinaire, y compris l'expulsion de l'Université.**

J'ai lu et j'accepte les règlements (4 (quatre) pages) de dortoir d'étudiants de l'Université Pédagogique de Nijni Novgorod de K. Minine

Nom du résident
Signature

Date